

PLUS DE 60 ANS DE VOILE

La Section Voile du Club Nautique de Viry-Châtillon c'est plus de 60 ans d'existence et de passion pour la pratique de la voile. C'est riche de cette longue expérience que l'école de voile labellisée FFV et agréée par la DDCS91 vous accueille tout au long de l'année.

Située sur le plan d'eau fermé de Viry, sa position est idéale pour l'initiation ou le perfectionnement ou une pratique de loisir à partir de 7 ans.

En Optimist, Open Skiff et RS Féva pour les plus petits, puis en Laser, Laser Vago, Catamaran, Planche à Voile pour les plus grands.

Le CNV c'est aussi près de 60 ans de compétition à la voile, et l'école dispense des entraînements pour ceux qui veulent goûter à l'expérience de la régate en rejoignant notre équipe de coureurs en Optimist, Open Skiff, Laser.

Contactez-nous ou consultez notre site internet si vous souhaitez plus d'informations sur les cours de voile.



Nos partenaires



Club Nautique de Viry Chatillon
Section Voile
B.P. 33

5 Avenue du Général De Gaulle
91171 Viry Chatillon Cedex
Téléphone : 01 69 25 81 71
Email: [viryoile.ecole@free.fr](mailto:viryvoile.ecole@free.fr)



CLUB NAUTIQUE DE VIRY-
CHATILLON
SECTION VOILE

Ecole de voile

2025 - 2026



Téléphone : 01 69 25 81 71

www.viryvoile.fr



L'école de Voile

Le Club Nautique de Viry Chatillon soucieux d'innover et de moderniser sa flotte collective met à disposition de l'école de voile de nouveaux dériveurs: **6 RS Féva** et **3 Laser Vago** dériveurs munis d'un spinnaker asymétrique et d'un trapèze. L'école de voile s'adresse à **tous publics de 7ans à 80 ans**.

Il y a des planches à voile, des catamarans et des optimists pour la pratique loisir et ou pour l'initiation.

L'école de voile du C.N.V. possède une flotte d'Open Bic, de lasers, de lasers Vago pour s'initier à la compétition et intégrer le groupe régate.

L'activité se déroule de septembre à juin (saison complète) ou de septembre à fin novembre et de mars à fin juin (demi saison). Les cours se déroulent soit le **samedi matin de 10h à 13h** soit le **mercredi** ou **samedi après midi de 14h à 17h**. La **saison complète** s'étend du **6 septembre 2025** au **27 juin 2026** avec une **interruption hivernale** du **8 décembre 2025** au **14 février 2025**.

La première demi saison s'étend du **6 septembre** au **6 décembre 2025**. La seconde demi saison s'étend du **18 février** au **27 juin 2026**.



L'école de Sport

Elle a pour but de former des jeunes régatiers issus de l'école de voile ou de nouveaux adhérents au club.

Les entraînements de l'école de sport se déroulent le mercredi et samedi après midi de 14h à 17h du **6 septembre 2025** au **27 juin 2026**. Ils se déroulent sur Open Skiff, Laser 4.7, Laser Radial, Rs Féva et Laser Vago, sous la direction d'un entraîneur de club. Les programmes d'entraînements sont adaptés aux différents types de supports et de stagiaires. La participation aux régates de club est incluse dans le programme de formation, de même que la participation aux régates de ligue, etc...

Le club dispose d'un véhicule de transport permettant de faciliter les déplacements et le suivi des régates par l'entraîneur.

		Habitants Viry	Autres Communes	Licence FFV*
7 à 12 ans	1/2 Saison	132€	158€	14,50€ 32,00€
7 à 12 ans	Saison complète	236€	283€	14,50€ 32,00€
13 à 17 ans	1/2 Saison	184€	219€	14,50€ 32,00€
13 à 17 ans	Saison complète	328€	390€	14,50€ 32,00€
18 ans et Plus	1/2 Saison	228€	275€	14,50€ 72,00€
18 ans et Plus	Saison complète	407€	489€	14,50€ 72,00€

*** La licence de voile délivrée par la Fédération Française (FFV) de voile est obligatoire pour la session complète et permet de participer aux régates de club. Pour les autres formules le passeport voile sera délivré pour un montant de 14,50€.**

Vous trouverez des renseignements complémentaires sur le site du club (www.viryvoile.fr) en page école de voile et vous pourrez remplir en ligne le formulaire d'inscription. Les inscriptions sont à renvoyer par courrier ou directement sur place. Il est possible de faire les préinscriptions par mail. Afin de faciliter le paiement, le C.N.V. accepte les chèques vacances et les chèques sport. Il est également possible de payer en trois fois. Une remise de 20% est consentie pour la seconde personne d'une même famille, 30 % pour la 3ème personne et 50% pour la quatrième personne.